
Collectif pour l'abrogation de la Loi Pasqua-Pandraud - Droit de vote des immigrés aux élections locales - Communication de M. le Député-Maire

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je tiens à vous signaler que je viens de recevoir à l'instant du collectif pour l'abrogation de la Loi Pasqua-Pandraud et pour le droit de vote des immigrés aux élections locales, le résultat d'une campagne de pétitions 1989 organisée notamment par le MRAP, par SOS Racisme et par un certain nombre d'autres associations, qui ont récolté parmi les Bisontins des signatures, ce dont j'ai pris acte.